
By Mr. Lamson, a petition of Paul H. Phaneuf for legislation relative to the determination of creditable service under the veterans retirement law. Public Service.

The Commonwealth of Massachusetts

In the Year One Thousand Nine Hundred and Sixty-Nine.

AN ACT RELATIVE TO THE DETERMINATION OF CREDITABLE SERVICE
UNDER THE VETERANS RETIREMENT LAW.

Be it enacted by the Senate and House of Representatives in General Court assembled, and by the authority of the same, as follows:

1 Chapter 32 of the General Laws is hereby amended by
2 striking out section 58A and inserting in place thereof the
3 following section: —

4 *Section 58A.* A veteran eligible to retirement under section
5 fifty-six, fifty-seven or fifty-eight shall have credited to him
6 as creditable service the period of his wartime service until
7 the date of his discharge or release from such service, which
8 shall include credit for any actual service in the armed forces
9 between January first, nineteen hundred and forty and the
10 termination of the Selective Service Act of 1948; provided,
11 however, that such service shall not be construed to include
12 service for more than four years unless such further period
13 of service in excess of four years was involuntary service re-
14 quired by the government of the United States or unless such
15 service in excess of four years was rendered prior to July
16 first, nineteen hundred and sixty-four and such veteran was
17 reinstated or re-employed on or before June thirtieth, nineteen
18 hundred and sixty-six.

LES OUVRIERS DE LA MANUFACTURE

Il est à regretter que les ouvriers de la manufacture ne soient pas plus généralement instruits. On ne leur a donné que des notions très superficielles sur les principes de leur art. Ils ne savent que ce qu'ils ont appris par l'expérience, et ils ne peuvent donc que difficilement acquiescer aux changements que l'on veut leur faire subir. On ne leur a point fait connaître les avantages que leur industrie peut tirer de l'application des sciences exactes, et ils ne voient que dans le gain le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les lois de la morale, et ils ne voient que dans le plaisir le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de l'économie politique, et ils ne voient que dans le bien-être de leur famille le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de l'histoire, et ils ne voient que dans le présent le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la philosophie, et ils ne voient que dans le moment le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la religion, et ils ne voient que dans le monde le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la justice, et ils ne voient que dans l'injustice le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la liberté, et ils ne voient que dans l'esclavage le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la propriété, et ils ne voient que dans le vol le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la loi, et ils ne voient que dans le crime le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la punition, et ils ne voient que dans l'impunité le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la récompense, et ils ne voient que dans le mépris le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la gloire, et ils ne voient que dans l'obscurité le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de l'honneur, et ils ne voient que dans le déshonneur le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la dignité, et ils ne voient que dans l'humiliation le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la noblesse, et ils ne voient que dans le mépris le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la grandeur, et ils ne voient que dans l'abaissement le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la puissance, et ils ne voient que dans l'impotence le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la gloire, et ils ne voient que dans l'obscurité le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de l'honneur, et ils ne voient que dans le déshonneur le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la dignité, et ils ne voient que dans l'humiliation le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la noblesse, et ils ne voient que dans le mépris le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la grandeur, et ils ne voient que dans l'abaissement le motif de leur conduite. On ne leur a point fait connaître les principes de la puissance, et ils ne voient que dans l'impotence le motif de leur conduite.